

COMMUNIQUÉ

ON L'APPREND AUJOURD'HUI PAR INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DU CTPR DU 7 DÉCEMBRE

LA DDTEFP DES VOSGES DÉMÉNAGE

Du quai André Barbier...



...à la caserne Schneider
(ou quartier de la Madeleine)



Sans doute pour se rapprocher des voies de chemin de fer et mieux voir passer le train des réformes !

Le siège de la DIRECCTE n'est pas encore connu, ni le (la) DIRECCTEUR/rice nommé-e, qu'on sait déjà où devront être implantés les agents pour une organisation régionale optimale, et quelle sera l'organisation territoriale que les chefs de service déconcentrés jugeront la plus pertinente pour assurer les missions de l'État ! Dépassé l'Etat visionnaire, voici venu l'Etat voyant !!!

La RGPP se poursuit donc toujours au pas de charge, rassemble vite fait mal fait les troupes de fonctionnaires, et les mène en toute logique au casernement, avec pour seul élément d'appréciation : le coût. Et qu'importe si le bilan énergétique des nouveaux locaux est défavorable, si des réaménagements sont à prévoir, si les trajets des agents et des usagers s'allongent, etc., ce ne sont pas des coûts visibles, et surtout ils ne font pas partie de ceux à partir desquels le succès du volet immobilier - et le montant des primes de ceux qui le mettent en œuvre - sera évalué : le montant du loyer et la surface utile nette occupée par un agent.

Dans le monde néolibéral, en période de braderie (du service public), seul le prix compte !

Dans le nôtre, le service public n'a pas de prix. Nous aurons l'occasion de l'affirmer au prochain CTPR.